



FEMMES du Rhône et de Lyon

exposition aux Archives du
Département du Rhône et de
la Métropole de Lyon

du 8 mars au 30 juin 2016

Souveraine, poétesse, égérie, bienfaitrice,
combattante, citoyenne ...

elles sont à l'honneur ...

Anne de Beaujeu (1461-1522), Louise Labé
(1524-1566), Juliette Récamier (1777-1849),
Pauline Jaricot (1799-1862), Philomène
Magnin (1905-1996) ...



Juliette Récamier



**Photographie du Conseil général en 1946 avec
Philomène Magnin.**

Arch. dép. Rhône, 4403 W 1

Philomène Magnin, première femme entrée au conseil municipal de Lyon

Militant pour le syndicalisme féminin et pour le vote des femmes, Philomène Magnin est au cœur du débat social qui agite la France du Front Populaire. Dans Lyon tout juste libérée de 1944, elle est désignée par son syndicat, en accord avec le Conseil de la Résistance, pour siéger -première femme en la matière- au conseil municipal provisoire. Elle est élue l'année suivante, celle du vote des femmes, dans l'équipe réunie par Herriot revenu, poste qu'elle occupera jusqu'en 1977, élue sur la liste Pradel.



Née à Lyon le 22 juillet 1799 et décédée le 9 janvier 1862 dans la misère, Pauline Jaricot est la fondatrice de l'œuvre catholique de la Propagation de la foi.

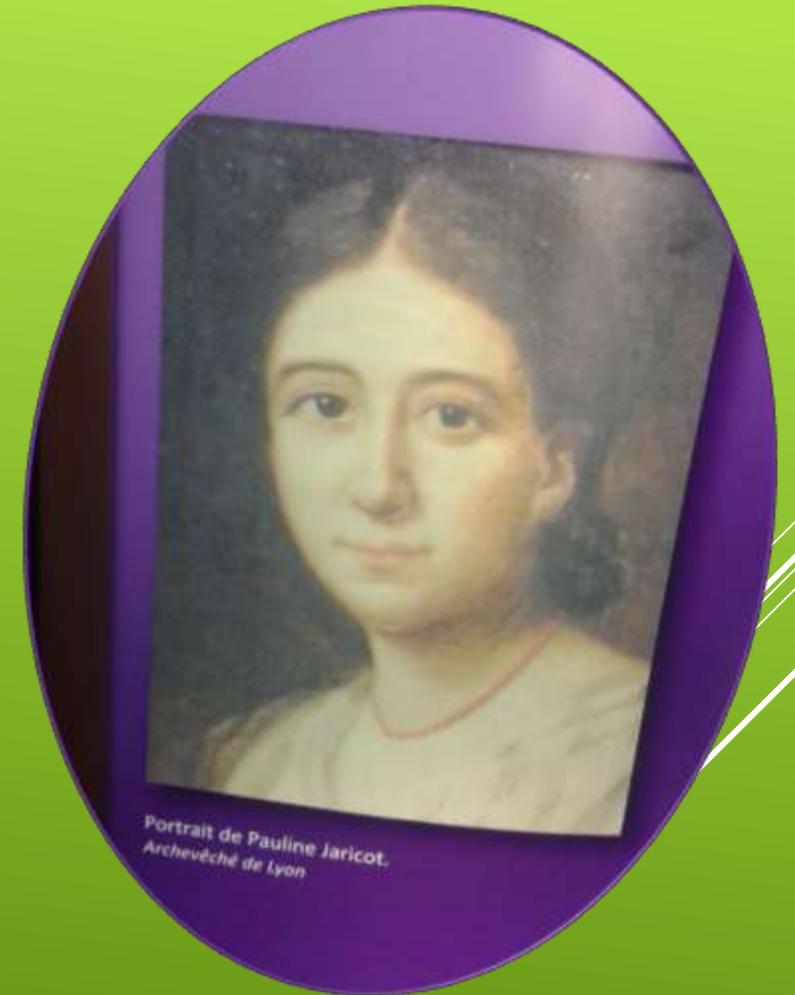
L'œuvre jouera un rôle de première importance dans le développement du mouvement missionnaire français au 19^{ème} siècle. À la fin du 19^{ème} siècle, l'œuvre sera présente dans tous les pays de la Chrétienté.

Elle fut inhumée dans le caveau familial, au cimetière de Loyasse avant que sa dépouille soit transférée en 1922 dans l'église Saint-Nizier près de l'autel de la Vierge dans le transept sud. Quant à son cœur, il se trouve dans l'église Saint-Polycarpe.

1930 introduction en Cour de Rome de la Cause de béatification de Pauline Jaricot.

1963 le pape Jean XXIII la déclare vénérable.

Sa fête est fixée au 9 janvier.



Portrait de Pauline Jaricot.
Archevêché de Lyon

4

Moulage du sceau et du contre-sceau de Sibille de Beaujeu.

Arch. Nat. SC/F 528



1 1565. Testament de « *Loyse Charlin dite Labbé* ».
Arch. dép. Rhône, 3 E 4158

2 XVI^e-XIX^e s. Ensemble d'ouvrages relatifs à *Louise Labé*.
Arch. dép. Rhône, FG F 203, FG F 304, FG D 102

3 XIX^e s. Ensemble d'ouvrages relatifs à *Pernette du Guillet*.
Arch. dép. Rhône, FG E 494, FG D 676



Louise Labé (1524 à Lyon, 1566 Parcieux-en-Dombes)
poétesse française surnommée « La Belle Cordière »,
elle fait partie des poètes en activité à Lyon pendant
la Renaissance.

2^e Année N° 33 Mensuelle n° 26
 26 AOÛT 1945
 Métallurgues Outils
 Administration et Industrie
 11, rue Sautery
 LYON
 Tél. : Murray 28-49
 ABONNEMENTS :
 1 an 100 fr.
 6 mois 50 fr.
 3 mois 25 fr.

La Voix des **FEMMES**

Édité par l'Union des Femmes Françaises (Région Lyonnaise)

Les Travailleurs Lyonnais

DANS LA BATAILLE POUR LA PRODUCTION

Lyons « Capitale de la CV, qui pour l'instant a
 Réunions », qui fut au pre-
 mier rang dans les combats
 et dans la bataille de la
 production.
 Les travailleurs qui
 avaient si bien compris que
 dans l'occupation, que le de-
 but de la production
 était le point de départ
 de la libération.
 Pour lutter le mouve-
 ment des points de notre état,
 les ouvriers et techniciens
 du bâtiment ont fait des ef-
 forts immenses pour de-
 terminer rapidement en un
 temps record, pour de la
 production normale les
 conditions de travail.
 L'Union des Femmes Françaises

L'Union des Femmes Françaises inaugure son Dispensaire "Marguerite Flavien"

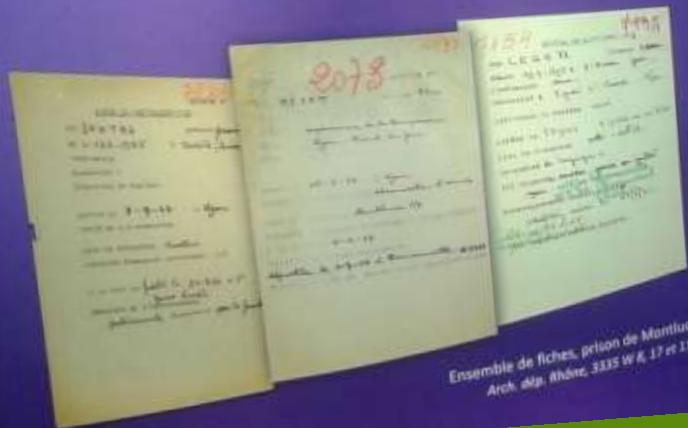


 La Seconde Guerre mondiale fit franchir un pas supplémentaire, puisqu'elle allait porter les femmes au combat. Très vite l'arrière n'existe plus : le combat est partout, ici, là, maintenant.

Dans une guerre de l'ombre, chaque geste peut être un faux pas et conduire à la mort, pourtant, nombre de femmes choisissent de continuer à marcher.

La prison de Montluc se souvient de celles qu'elle a enfermées parce qu'elles n'avaient pas voulu reculer, sachant qu'il y avait toujours un résistant à libérer, un juif à cacher, un enfant à sauver.

Combien le collectif fut là encore la clef de l'espoir. Apportant le courage capable de vaincre la peur, offrant les ressources pour repousser toujours plus loin les limites de la souffrance.



Ensemble de fiches, prison de Montluc
Arch. dépt. Rhône, 3335 W 6, 17 et 11



**MÉMORIAL
NATIONAL
PRISON
DE MONTLUC**

1931		1932		1933		1934		1935		1936		1937		1938		1939		1940		1941		1942		1943		1944		1945																																	
Jan	Feb	Mar	Apr	May	Jun	Jul	Aug	Sep	Oct	Nov	Dec	Jan	Feb	Mar	Apr	May	Jun	Jul	Aug	Sep	Oct	Nov	Dec	Jan	Feb	Mar	Apr	May	Jun	Jul	Aug	Sep	Oct	Nov	Dec																										
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31

FRANÇOIS DE FRANCE I

N'oubliez pas qu'en luttant pour le pain, pour le gras, pour le sucré, vous luttez pour affaiblir les ressources d'une armée et d'un Sat qui sert les ennemis de votre pays et de toute l'humanité civilisée.

En cette heure où le développement de nos opérations militaires ouvre des perspectives particulièrement favorables, où tout commande aux Français de se battre, où tous les Français veulent lutter effectivement contre Hitler, c'est pour vous un devoir élémentaire de livrer à Hitler la bataille des vivres, de lui reprendre les fruits de notre terre, de réaliser sa base de ravitaillement.

Si vous livrez cette bataille, vous aiderez doublement à sauver la France : en préservant la santé des jeunes générations et en rinant les forces de l'ennemi.

A vous, Français, de prendre la tête d'un puissant mouvement revendicatif !

A vous, Français, d'exiger 500 grammes de pain par jour, le doublement de la ration de sucre, un meilleur approvisionnement pour toutes les terres !

A vous, Français, de marcher en masse sur les Mairies, et les Préfectures pour y faire entendre votre voix de ménagères, de mères, de Françaises !

UNIS-LE-TOUS !

ORGANISEZ-VOUS !

AGITEZ !

Tract du parti communiste.
Arch. dép. Rhône, 31 J C 42

RATIONNEMENT DU PAIN

Mes chers Concitoyens,

Une loi sur le rationnement a été votée par le Parlement le 15 décembre 1940. Elle a pour but de limiter la consommation de pain et de sucre par habitant et de répartir équitablement les ressources disponibles. Cette loi est destinée à assurer l'approvisionnement de la population en produits de première nécessité.

AVANT LE 15 JANVIER 1941, chaque consommateur devra posséder une carte de pain et une carte de sucre. Ces cartes seront délivrées par les Mairies et les Préfectures. Elles devront être présentées à chaque achat de pain et de sucre.

Le rationnement du pain sera de 500 grammes par habitant et par jour. Le rationnement du sucre sera de 100 grammes par habitant et par jour.

Il est interdit de vendre du pain ou du sucre sans ces cartes. Les commerçants qui ne respectent pas ces règles seront punis.

Le rationnement du pain et du sucre est une mesure de justice sociale. Elle vise à garantir à tous les Français un accès équitable à ces produits essentiels.

Le Maire,
E. DECOURT.

Le Secrétaire,
E. DECOURT.

NUMERO SPECIAL
FEBRIER 1942

LA VOIX DES FEMMES

Arch. dép. Rhône, 31 J C 76

Au fil du temps, les femmes vont progressivement parvenir à occuper une place qui soit véritablement le fruit de leurs talents et mérites et non celle que leur assigne une destinée qu'elles ne maîtrisent pas.

D'initiatives individuelles en démarches collectives, avec la farouche volonté d'accomplir ce à quoi elles aspirent, elles furent nombreuses à illustrer nos territoires de leur personnalité.

Révélant expériences intérieures, investissant les arts, multipliant les actes de générosité, initiant des pratiques sociales, s'engageant dans la vie publique et prenant leur part dans les guerres, elles ont ouvert de nouvelles voies à la société.



Arch. dép. Rhône, FEB 2026



réalisation montage :
Amicale du Cercle de
Généalogie de Mions
<http://genealogiemions.free.fr>
avril 2016

prochainement

Exposition aux Archives municipales de Lyon

"Mariage"

Les raisons pour lesquelles on se marie en France ont beaucoup évolué depuis le Moyen Âge. Et pourtant, l'institution existe toujours, tout comme les rites qui marquent la conclusion du lien matrimonial.

Se rappelle-t-on que Lyon vit deux mariages royaux - un vrai, lorsqu'Henri IV rencontra Marie de Médicis, et un faux, lorsque Louis XIV fit la connaissance de Marguerite de Savoie ? Sait-on que certains objets utilisés lors d'un mariage sont très anciens, mais que d'autres le sont beaucoup moins ?

Les Archives municipales de Lyon proposent, à l'automne 2016, une exposition qui raconte l'histoire, petite et grande, de l'institution matrimoniale, qu'elle soit libre ou forcée, d'amour ou de raison, éphémère ou durable, éclatante ou secrète, princière ou populaire. Il s'agira de croiser les parcours individuels des mariés avec les évolutions sociales, tout en mettant en lumière quelques particularités lyonnaises.

L'exposition offre un double parcours : chronologique pour la clarté du propos ; spectaculaire pour se rappeler les fastes des cérémonies. Elle mobilise de nombreux fonds d'archives publiques et privées, en vue d'explorer le mariage dans son intimité et de montrer l'entrelacement entre vie publique et privée.

Archives municipales de Lyon, 1 place des Archives 69002 Lyon
04 78 92 32 50 - 04 78 92 32 99. aml@mairie-lyon.fr